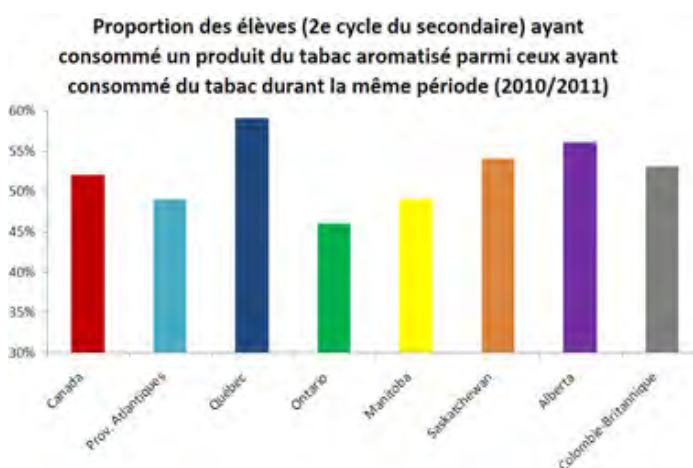


Pour diffusion immédiate

## Plus de 33 000 jeunes de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire au Québec ont consommé un produit du tabac aromatisé au cours des 30 derniers jours

***La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et la Société canadienne du cancer pressent les élus de l'Assemblée nationale de ne plus attendre pour interdire l'aromatisation des produits du tabac***

**Montréal, le 7 octobre 2013** — La Société canadienne du cancer (SCC) - Division du Québec et la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT) déplorent les données<sup>i</sup> dévoilées aujourd'hui par le Centre de recherche Propel de l'Université Waterloo, qui révèlent que c'est au Québec que la popularité des produits du tabac aromatisé est la plus élevée au pays. Parmi les 56 300 élèves de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année du secondaire ayant utilisé un produit du tabac au cours des 30 derniers jours en 2010/2011, 33 400<sup>ii</sup> d'entre eux, soit 59 %, ont consommé un produit aromatisé, contre 52 % à l'échelle canadienne et 46 % chez nos voisins de l'Ontario.<sup>iii</sup>



Les nouvelles données illustrent le rôle crucial joué par les saveurs et les aromatisants ajoutés auprès de ceux qui expérimentent ou s'initient au tabagisme.

Par exemple, bien que 15 % des élèves de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année du secondaire au Québec déclarent avoir fumé la cigarette au cours des 30 derniers jours, ce chiffre grimpe à 21 % lorsqu'on tient compte de l'ensemble des produits du tabac comme les cigares et la chicha – des produits presque toujours aromatisés (tableau 3). Encore plus révélateur, même chez ceux qui ont fumé la cigarette au cours des 30 derniers jours, plus du quart (26%) en secondaire III à V – soit 10 500 jeunes – avaient fumé une cigarette au menthol, un additif au goût rafraichissant de menthe (tableaux 5 et 6). Par ailleurs, les données montrent que 8 jeunes sur 10 du 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> secondaire fumant la chicha au cours des 30 derniers jours ont fumé la chicha aromatisée, comparativement à 5 jeunes sur 10 à l'échelle canadienne.

« *Le temps presse : au Québec, pour chaque fumeur qui écrase ou décède, un jeune devient accro. Il est urgent de modifier la Loi sur le tabac pour que l'industrie ne puisse plus les attirer avec des saveurs de fruits et de bonbons comme pâte à biscuit, fraise ou chocolat. Comment peut-on accepter qu'on donne bon goût à du poison ? Le ministre de la Santé a le pouvoir de mettre fin rapidement à ce triste stratagème* », affirme Mélanie Champagne, directrice, Questions d'intérêt public pour la Société canadienne du cancer – Division du Québec.

« Enquête après enquête, les données confirment l'effet dévastateur de l'aromatisation des produits du tabac sur la santé de nos jeunes. Les saveurs masquent le goût amer du tabac et rendent les premières bouffées et expériences moins irritantes, favorisant l'initiation au tabagisme. L'inaction gouvernementale sur ce dossier a eu pour effet de contrecarrer les gains qui avaient été réalisés jusqu'au milieu des années 2000 pour réduire le tabagisme chez les jeunes. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de jeunes s'initient au tabagisme avec une version aromatisée du produit responsable du plus grand nombre de décès dans notre société, et le gouvernement attend encore avant d'intervenir ! Combien d'autres jeunes le gouvernement laissera-t-il être appâtés par les produits mortels de l'industrie du tabac avant d'interdire cette pratique sournoise et amoral ? », demande madame Flory Doucas, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

La COCT et la SCC ont récemment comparu devant la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur le tabac* 2005-2010. Elles demandent notamment au gouvernement d'agir pour :

1. interdire l'ajout de saveurs, y compris le menthol, à tout produit couvert par la *Loi sur le tabac*;
2. adopter l'emballage générique et standardisé pour tous les produits du tabac;
3. instaurer un gel sur la mise en marché de nouveaux produits du tabac (moratoire); et
4. encadrer la cigarette électronique.

Ces demandes trouvent d'ailleurs écho dans la population : selon un sondage de la firme Léger commandé par la SCC, plus des trois quarts des Québécois appuient l'interdiction de l'aromatisation du tabac.<sup>iv</sup>

« Le ministre de la Santé dit attendre les recommandations des membres de la Commission de la santé avant de procéder au resserrement de la Loi sur le tabac. Nous espérons que ces nouvelles données inciteront non seulement les membres de la Commission à recommander l'interdiction de l'aromatisation pour tous les produits du tabac, mais qu'elles les pousseront également à ne plus tarder et à déposer leur rapport dans les prochains jours. Car à chaque jour où ces produits demeurent sur le marché, l'industrie piège de nouveaux clients – et les grands perdants sont ces jeunes et adolescents du Québec », conclut madame Doucas.

#### **Tabagisme au Québec : encore des chiffres inquiétants**

- Il s'est vendu 388% plus de cigares/cigarillos au Québec en 2011 qu'en 2000.<sup>v</sup>
- Chaque jour, des dizaines de jeunes Québécois s'initient au tabagisme avec des produits colorés, aromatisés et branchés; une grande partie d'entre eux seront fumeurs pour de nombreuses années.
- Le taux de tabagisme au Québec stagne à près de 24 % depuis plus de 6 ans, avec 1,5 million de fumeurs; c'est donc dire que pour chaque fumeur qui écrase, un jeune devient accro.<sup>vi</sup>
- En 10 ans, le tabac a tué 100 000 Québécois.<sup>vii</sup>

-30-

Renseignements :

Flory Doucas, codirectrice et porte-parole  
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac  
[fdoucas@cqct.qc.ca](mailto:fdoucas@cqct.qc.ca) ; 514 515-6780

Mélanie Champagne, directrice, Questions d'intérêt public  
Société canadienne du cancer - Division du Québec  
[mchampagne@quebec.cancer.ca](mailto:mchampagne@quebec.cancer.ca) ; 514 651-1470

---

<sup>i</sup> **Propel Center for Population Health Impact**, *Usage de produits du tabac aromatisés chez les élèves canadiens : données de l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes 2010-2011*, 7 octobre 2013. (L'enquête a sondé près de 51 000 élèves au Canada entre janvier et mai 2011, dont 4 266 au Québec). [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2013/TABAC\\_AROMATISES\\_ETJ\\_20131007.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/TABAC_AROMATISES_ETJ_20131007.pdf)

<sup>ii</sup> Tableau 4 de **Propel Center for Population Health Impact**, *Usage de produits du tabac aromatisés chez les élèves canadiens : données de l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes 2010-2011*, 7 octobre 2013. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2013/TABAC\\_AROMATISES\\_ETJ\\_20131007.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/TABAC_AROMATISES_ETJ_20131007.pdf)

<sup>iii</sup> Tableau 3 de **Propel Center for Population Health Impact**, *Usage de produits du tabac aromatisés chez les élèves canadiens : données de l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes 2010-2011*, 7 octobre 2013. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2013/TABAC\\_AROMATISES\\_ETJ\\_20131007.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/TABAC_AROMATISES_ETJ_20131007.pdf)

<sup>iv</sup> **Sondage de la firme Léger** réalisé en mars 2012 pour le compte de la Division québécoise de la Société canadienne du cancer. [http://www.quebec.cancer.ca/quebec/DIP/sondage\\_omnibus\\_leger.pdf](http://www.quebec.cancer.ca/quebec/DIP/sondage_omnibus_leger.pdf)

<sup>v</sup> Compilation des données de Santé Canada obtenues par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2013/DOCU\\_13\\_05\\_07\\_Aromatisation.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/DOCU_13_05_07_Aromatisation.pdf)

<sup>vi</sup> **Statistique Canada**, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC-2012)*, extraction pour le tabagisme au Québec de 2003 à 2012: [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2013/STAT\\_13\\_06\\_18\\_ESCC\\_TabagismeQc\\_IntervalleConfiance\\_2003\\_2012.jpg](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/STAT_13_06_18_ESCC_TabagismeQc_IntervalleConfiance_2003_2012.jpg)

<sup>vii</sup> Au Québec, plus de 10 000 décès par année sont attribuables au tabagisme. À lui seul, le cancer du poumon tue 6300 Québécois et Québécoises par année.